

Payerne

Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 48

Septembre | 2018

Editorial



Franchir le cap des 10'000 habitants relève du symbole pour Payerne. Historiquement, ce passage signifiait en effet la reconnaissance officielle du statut de ville sur le plan fédéral. Par ailleurs, derrière ce chiffre

de 10'000 habitants se cache une réalité d'une commune en pleine mutation. A l'instar de la région broyarde et du Canton de Vaud, la Ville de Payerne a connu une forte progression démographique ces dernières années. Ce développement n'a cependant rien d'un « but en soi », il s'agit au contraire de l'accompagner, afin qu'il soit harmonieux et équilibré, tout en préservant notre âme, nos traditions et notre qualité de vie. Les défis sont donc importants, je n'en citerai que quelques uns :

Sur le plan de l'emploi, nous connaissons actuellement un ratio emplois/habitants favorable puisque le pourcentage d'augmentation des places de travail ces dernières années a été plus important que celui de l'évolution de la population (5'348 emplois en 2015). Ce trend doit être maintenu, afin d'offrir un avenir à nos jeunes dans la région.

Il s'agit aussi d'adapter nos infrastructures à la taille de la ville (routes, écoles, crèches, accueil parascolaire, transports publics, etc.), et d'accompagner une urbanisation de qualité, notamment dans l'aménagement des places publiques.

Enfin, le maintien de notre qualité de vie implique encore de veiller à la sécurité et à la propreté, de soutenir les projets d'animations au centre-ville et d'appuyer les sociétés locales, ainsi que de travailler à l'intégration des nouveaux arrivants.

Autant d'enjeux qui sont au centre des préoccupations des autorités locales, afin d'offrir aux 10'000 habitants de Payerne un écrin de vie accueillant et attractif.

Christelle Luisier Brodard, Syndique



Payerne accueille son 10'000° habitant

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette *Edition*

2 Les informations municipales

- ♦ Communication des décisions municipales en 2018
- ♦ Personnel communal
- ♦ Cave communale, résultats des concours 2018

4 Le portrait

- ♦ Nouveaux apprentis et stagiaires
- ♦ Présentation d'une société locale

6 Les événements

- ♦ 10′000e habitant
- ♦ 23^e Route du Moût Lavaux

8 Les avis officiels

- ♦ Nouveaux aménagements à la rue de Lausanne
- ♦ Accès aux écoles primaires

9 Les avis officiels

- ♦ Carrefour Simondan
- ♦ Nouvelle passerelle aux Rives de la Broye

10 Les actualités

- ♦ Soirée «Chasse» à la cave ommunale
- ♦ Sorties des aînés 2018
- ♦ Connaissance 3
- ♦ Décrochons la Lune
- ♦ Comptoir de Payerne 2018

12 Le calendrier

♦ Prochaines manifestations



Communication des décisions municipales en 2018

Préavis adoptés par la Municipalité

Préavis n° 10/2018

Aménagement d'une institution d'accueil collectif de jour préscolaire

Ce préavis a pour but d'obtenir le crédit pour l'aménagement d'une structure d'accueil collectif de jour préscolaire de 66 places aux rez-de-chaussée des immeubles B et C à la rue de Guillermaux, propriété de Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA.

Des espaces nurserie et adaptés pour les trotteurs et les grands seront aménagés dans ces locaux. Ils seront exploités d'ici à avril – mai 2019.

Le coût des travaux est de Fr. 1'220'000.--.

Préavis n° 11/2018

Demande de crédit pour la mise en service de la ligne de bus urbaine

Ce préavis sollicite l'octroi d'un crédit englobant le coût d'exploitation de Fr. 32'500.— et les aménagements de Fr. 305'500.— relatifs à la mise en service de la ligne de bus urbaine pour un montant global de Fr. 738'000.—TTC.

La Municipalité a décidé de la mise en service d'une première ligne urbaine de transports publics par bus sur son territoire entrant en force le 9 décembre 2018 et, de fait, en exploitation dès le 10 décembre 2018.

Cette ligne a pour objectif premier de desservir et relier au centre-ville et à la gare CFF de Payerne le quartier d'habitation des Rives de la Broye, situé en périphérie Ouest de la Commune et qui a accueilli ses premiers habitants au cours de l'année 2017. A terme, ce quartier recevra quelque 1'000 habitants.

La ligne projetée a également pour objectif d'assurer, depuis la gare CFF de Payerne, la desserte de l'Hôpital intercantonal de la Broye situé au Sud-Est de la Commune avec une fréquence intéressante, sachant qu'actuellement cette relation n'est réalisée que par deux paires de courses du lundi au vendredi par la ligne CarPostal régionale 20.560 (Payerne – Grandcour – Chevroux).

Enfin, la ligne a pour objectif d'amener les personnes dans les commerces du centreville et être ainsi à la disposition de l'ensemble de la population.

La volonté de la Commune est de développer les transports publics sur son territoire et, pour cette raison, souhaite que l'exploitant obtienne une concession de zone pour l'ensemble de son territoire. Le service urbain devra également être totalement intégré aux prestations de la communauté tarifaire fribourgeoise (Frimobil) pour la liaison interne ainsi qu'au réseau tarifaire national (Service direct), incluant le « City ticket ».

Les préavis complets peuvent être consultés sur www.payerne.ch

Rédaction

Editeur:

Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnel:

M. Stéphane Wicht

Contact:

e-mail : tdu@payerne.ch Tél : +41 (26) 662 66 26

Équipe de rédaction :

F. Leuthold, impression

A. Hochuli, rédactrice C. Maillat, rédactrice et mise en page J. Mora, rédacteur

Parution:

4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Personnel communal

Engagements:

- Madame Patricia Pichon, engagée du 1^{er} juillet au 30 septembre 2018 en qualité de collaboratrice administrative, rattachée au service à la population :
- Madame Sophie Bras Pereira, engagée au 1^{er} août 2018 en qualité d'agente de nettoyage, rattachée au secteur exploitation bâtiments;
- Madame Alessia Chaney, engagée en qualité de stagiaire MPC du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019 à l'Administration générale;
- Madame Anaïs Pigueron, engagée en qualité de stagiaire MPC du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2019 à l'Administration générale;
- Monsieur Michaël Rapin, engagé en qualité d'apprenti de commerce du 1er août 2018 au 31 juillet 2021, au Greffe municipal;
- Monsieur Enzo Bardey, engagé en qualité d'apprenti horticulteur du 1^{er} août 2018 au 31 juillet 2021, au secteur des parcs et promenades;

- Madame Maria Helena Tarqi, engagée au 21 août 2018 en qualité d'agente de nettoyage, rattachée au secteur exploitation bâtiments;
- Monsieur Sébastien Haldimann, engagé au 1^{er} septembre 2018 en qualité de collaborateur polyvalent au secteur entretien du domaine public;
- Monsieur Lionel Chevalley, engagé au 1^{er} octobre 2018 en qualité de chef de secteur du service à la population, préposé au contrôle des habitants;
- Monsieur Tedros Rezene, engagé au 1er octobre 2018 en qualité de conducteur de balayeuse, rattaché au secteur entretien du domaine public.

Départs:

- Monsieur Xavier Jaquat, départ au 30 juin 2018 au terme de son apprentissage;
- Madame Oriane Henchoz, départ au 31 juillet 2018, au terme de son stage MPC;

- Madame Valentine Savary, départ au 31 juillet 2018, au terme de son stage MPC;
- Madame Annelies Kaeser, départ au 15 août 2018;
- Monsieur Michael Detrey, départ au 31 octobre 2018.

Pour la rentrée 2019, la Commune de Payerne engage :

- un(e) apprenti(e) de commerce;
- un(e) apprenti(e) agent(e) d'exploitation, orientation voirie;
- · un(e) stagiaire MPC.

Les appels d'offres y relatifs sont parus dans le journal « La Broye » des 20 et 27 septembre 2018

Cave communale, résultats des concours 2018

	Label Laurier d'Or Terravin	Sélection des Vins Vaudois	Mondial du Chasselas	Concours International de Zurich IWPZ - Expovina	Grand Prix du Vin Suisse	Mondial du Merlot
2017 CHÂTEAU DE LA TOUR BERTHOLOD Chasselas Tradition	Terravin					
2017 CHÂTEAU DE MONTAGNY Chasselas Tradition	Terravin	Contion of the desired of the desire			argent -	
2017 CHÂTEAU DE MONTAGNY Chasselas Vieilles Vignes		Medalle of Argent	2018	TO STATE WINDS	argent -	
2016 CHÂTEAU DE MONTAGNY Merlot					or,	GOLD 2016
2017 LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Chasselas Epesses			QU CONTRACTOR OF THE PARTY OF T			
2017 LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Viognier				OUNTE WEINTE THE PROPERTY OF T		
2016 LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Vin doux					or,	

La cave de Payerne est fière de vous présenter les résultats des concours 2018, pour les récoltes 2016 - 2017.

Le Château de Montagny, Vieilles Vignes, a remporté le prix « Vetropack » qui représente le meilleur Chasselas suisse et le prix « Best of Waadt weiss », soit le meilleur vin blanc vaudois dans le cadre du concours Expovina à Zürich. Quant au Merlot, il a été nominé dans les 6 meilleurs Merlots par le Grand Prix du Vin Suisse.

Retrouvez toutes les informations de la cave communale sur www. lesproprietes de payerne. ch ou sur sa page facebook «Cave et vignoble de Payerne».

CM

LE PORTRAIT

Nouveaux apprentis et stagiaires

La formation côté bureaux et côté jardins

Cette année, la Commune de Paverne, entreprise formatrice, a accueilli le 2 août dernier, 4 nouvelles personnes en formation. Il s'agit de :

Alessia Chaney et Anaïs Pigueron, stagiaires

Alessia, 20 ans, d'Estavayer-le-Lac, et Anaïs Pigueron,19 ans, de Payerne ont effectué trois ans d'école de commerce au Gymnase intercantonal de la Broye. Elles ont débuté un stage d'une année en vue de l'obtention de leur CFC avec maturité professionnelle commerciale. Cette dernière leur ouvrira les portes des hautes écoles spécialisées. Durant ce stage, elles découvriront une large palette d'activités administratives puisqu'elles officieront au Greffe municipal, au service à la population, au service des Finances, à la sécurité publique et au secrétariat des services Infrastructures et environnement, Bâtiments et Urbanisme et travaux.





secrétariat des services Urbanisme et travaux. Bâtiments et Infrastructures et environnement

terminé l'école obligatoire cette année. Après avoir effectué un stage d'employé de commerce de quelques jours au Greffe municipal en 2017, il a décidé d'en faire son métier. Sa première année d'apprentissage se déroulera au sein du Greffe. Afin d'explorer plusieurs aspects du travail dans une Administration communale, il passera sa 2^e année au service à la population et sa 3^e année au secrétariat des services Infrastructures et environnement, Bâtiments et Urbanisme et travaux.



Enzo Bardey, apprenti horticulteur, 1ère année

Agé de 17 ans et habitant de Payerne, Enzo a débuté son apprentissage d'horticulteur au sein du secteur parcs et promenade le 1^{er} août. Durant ces trois ans, il découvrira la plantation d'arbres et de massifs, la taille d'arbres d'avenues et de haies, la tonte du gazon, les travaux de désherbage et d'arrosage, etc. Il suivra les cours professionnels au Centre d'enseignement professionnel de Morges.



Michaël Rapin, apprenti de commerce, Le nombre de personnes en formation pour l'obtention d'un certificat fédéral de capacité en formation initiale à la Commune de Michaël, 15 ans et habitant de Paverne, a Payerne s'élève à 9. Ils sont suivis et épaulés tous les jours par les collaborateurs officiant dans chaque secteur.

CM

La Chanson Villageoise et l'Harmonie rechechent des nouveaux membres

Il s'agit de deux chœurs mixtes de Payerne et de Corcelles-près-Payerne qui désormais ne forment plus qu'un.

Chaque chanteur a ajouté une touche de couleur comme un peintre sur son tableau afin que la toile chante.

Le directeur, Monsieur Cédric Costantino, aime les couleurs de l'arc en ciel, couleurs que les chanteurs mélangent avec bonheur.

Les répétitions ont repris le 20 septembre et ont lieu tous les mardis soir à 20 h 00 à la salle Pierre Viret à Payerne.



LE PORTRAIT

Présentation d'une société locale

Le club de Scrabble

Novembre: 5, 12, 19, 26

le lundi, de 16 h 15 à 17 h 45

Fr.10.-- pour 10 séances

079/296.27.72

Philippe Budry

026/662.12.08

www.scrabble-broye.com

Décembre: 3, 10

1ère séance découverte sans engagement.

Cours d'initiation au jeu de Scrabble :

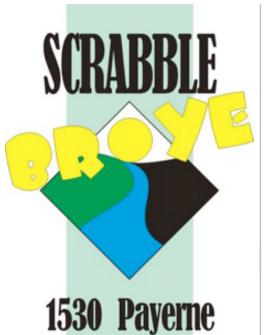
bases, introduction à la compétition.

Dates 2018: Octobre: 8, 29

Renseignements: Carole Bossy

Coût:

Ouvert à tous, pour acquérir/réviser les



Savez-vous qu'il existe un club de Scrabble à Paverne?

Eh bien oui! Depuis 30 ans, l'envie de jouer nous réunit chaque semaine.

Le Scrabble est un jeu de société à portée de tous : quel que soit votre niveau et votre âge vous y trouverez du plaisir. Nous y jouons de plusieurs manières : en classique, à chaque ronde, les joueurs matchent un

contre un, chacun disposant du même temps de réflexion ou en duplicate, tous jouent la même partie simultanément. Le cours d'initiation proposé cet automne vous permettra de découvrir la joie de jongler avec

la convivialité que nourrissent les apéritifs Horaire:

Le Club Scrabble Broye a organisé, cette année, le championnat vaudois individuel duplicate le 23 septembre..

Ce jeu suscite aussi l'intérêt des enseignants par ses applications pédagogiques. Chaque année, les élèves peuvent participer au Concours des Ecoliers romands, un tournoi doté de magnifiques prix. Sur demande, des animateurs interviennent dans les classes et leur prêtent des jeux (www.fssc.ch).

Nous nous réjouissons de vous souhaiter la bienvenue parmi nous.

Local de jeu : Ancien Hôpital

Rue du Châtelard 3 (2e)

1530 Payerne

Jours de réunion : lundi après-midi 16 h 15

le lundi soir 19 h 15

La vie du club ne serait pas complète sans d'anniversaires, le souper de Noël et la traditionnelle sortie d'été.

(initiation voir ci-contre)

le mercredi 14 h 00



Texaid

Dans le cadre de la collecte d'habits, Texaid a réuni près de 36'000 tonnes de vêtements usagés en 2017 dont 3'635'3351 kg dans le Canton et 65'667 kg à Payerne. Cette collecte permet de verser des montants a des organisations caritatives.





LES EVENEMENTS

10'000e habitant



Samedi 22 septembre Payerne a acceuilli officiellement son 10'000° habitant

Il s'agit de Madame Rachel Fortier et Monsieur Bastien Stegmann, arrivés dans la Commune le 18 juillet dernier. Madame Fortier est âgée de 24 ans et est originaire du Canada. Quant à Monsieur Stegmann, également âgé de 24 ans, il est originaire de Thun, dans le Canton de Berne.

Tout droit venu de Tavannes dans le Canton de Berne, ce couple marié s'est s'établi dans la cité de la Reine Berthe afin de se rapprocher de son lieu de travail. Madame Fortier est étudiante à l'Université de Fribourg et Monsieur Stegmann travaille en tant que chef de projet à Yverdon-les-Bains.

Le samedi 22 septembre, après avoir rencontré la presse, la Municipalité a reçu Madame Fortier et Monsieur Stegmann afin de faire connaissance et partager un apéritif.

Les Autorités de la Ville leur souhaitent la bienvenue à Payerne.

Décoration de la Ville

Le secteur parcs et promenades de la Commune a érigé une décoration florale située devant l'Hôtel de Ville à l'occasion de la réception du 10'000e habitant. Celleci représente un thermomètre imageant l'évolution de la population au fil des années.



Cadeau aux nouveaux habitants

Afin de marquer ce passage, les 200 premiers nouveaux habitants de la Commune de Payerne, dès le 24 septembre, recoivent un parapluie aux couleurs de Payerne. A l'approche de l'automne, ce cadeau permettra aux nouveaux venus de la Commune de se mettre à l'abri. Le slogan «une Ville à l'abri du brouillard» ajoute un clin d'oeil à certaines idées recues sur la région de la Broye et son brouillard.



LES EVENEMENTS

23^e Route du Moût Lavaux

Les 5 et 6 octobre prochain, des attelages relieront la Ville de Payerne à ses domaines viticoles en Lavaux pour ramener le moût vendangé à la cave de la Reine Berthe. Pour cette 23^e édition, les vins ainsi que les spécialités du terroir payernois seront à

C'est un voyage hors du temps à l'heure des vendanges. Depuis 1996, emmenés par Monsieur Daniel Jomini, quatre attelages tirés par des chevaux vont revivre la tradition viticole payernoise en ramenant le moût à la cave de la Reine Berthe. Durant deux jours, le convoi traverse une partie du Canton de Vaud au rythme des chevaux, en empruntant l'itinéraire des charretiers d'autrefois.

Le périple débute le vendredi matin sur la place de la Concorde. Après une journée de voyage, le convoi arrive vers 19 h 00 en Lavaux

Le lendemain matin, le 6 octobre, les attelages, bossettes pleines, prennent la route du retour en direction de la cité de la Reine Berthe. Les calèches parcourent une cinquantaine de kilomètres jalonnés de haltes avec dégustation avant de regagner Payerne aux alentours de 18 h 30.

Sur la place Général Guisan, où les festivités ont déjà commencé, l'arrivée des bossettes donne lieu à de nombreuses réjouissances, à commencer par la dégustation du moût nouveau servi à la population, dans une ambiance de fête des vendanges.

Festivités d'automne sur la place Général-Guisan

De nombreuses festivités seront organisées durant toute la journée du samedi sur la place Général Guisan. De 09 h 00 à 18 h 00 se tiendra un marché d'automne aux saveurs du terroir présentant une foule de produits artisanaux : tartelettes salées ou sucrées, décorations de jardin, gâteaux du Vully, etc. De 11 h 00 à 22 h 30, les membres du Lion's Club proposeront boissons et mets à grignoter. Les bénéfices engendrés par le Lion's Club seront entièrement reversés à l'Association Eco Casa Broye.

Côté animations, des balades à dos d'âne

seront proposées ainsi que des ateliers Sur tout le parcours, dégustation du moût de découpe de courges. A l'approche d'Halloween, les enfants comme les adultes pourront s'en donner à cœur joie et laisser leur créativité s'exprimer.

Les enfants pourront profiter d'une exposition d'animaux de la ferme. Les amateurs de vins auront quant à eux la possibilité de déguster une sélection des vins de Payerne, le tout dans une ambiance joviale avec l'orchestre «Ambassador» qui se fera une joie de jouer de 10 h 00 à 18 h 00 sur la place.

Organisée conjointement par Estavayerle-Lac/Payerne Tourisme, la Société de Développement de Payerne et le Lion's Club, la manifestation est devenue, au fil des éditions, un rendez-vous phare du premier Dès 18 h 30: samedi d'octobre.

Samedi 6 octobre 2018 : Route du Moût et festivités à Payerne

08 h 00 Départ du vignoble de Montagny

08 h 30 Epesses (Sortie direction Rivaz)

10 h 00 La Tuilière (Café du Soleil)

11 h 00 Forel-Lavaux, Place des Cornes de

12 h 00 Mézières, Place centrale (Auberge du Lion d'Or)

12 h 30 Carrouge, Place devant la Salle communale, repas de midi

14 h 30 Moudon, Place de l'Hôtel du Chemin de Fer

15 h 30 Lucens, Place de la Couronne (Bâtiment administratif)

16 h 30 Villeneuve, Auberge communale

17 h 00 Granges-Marnand, Place de l'Hôtel du Pont

18 h 00 Fétigny, Place de l'Auberge communale

18 h 30 Payerne, arrivée sur la Place Général Guisan

nouveau, verre de l'amitié et animation musicale par «l'Echo du Châtelard» (cor des

Festivités à Payerne

09 h 00-18 h 00: Marché d'automne

Animations pour enfants, balades à dos d'âne, exposition d'animaux

09 h 00-16 h 00 Atelier : décoration, découpe et peinture sur

courges

10 h 00-18 h 00: Musique avec l'orchestre

«Ambassador»

11 h 00-22 h 00: Petite restauration par les membres du Lion's Club

Dégustation du moût

Pour tout renseignement: Estavayer-le-Lac/Payerne Tourisme, 026 662 66 70 www.estavayer-payerne.ch



LES AVIS OFFICIELS

Nouveaux aménagements à la rue de Lausanne

Essai de modification du parcage à la rue de Lausanne et du sens de circulation à la place de la Concorde

18 places de parc supplémentaires

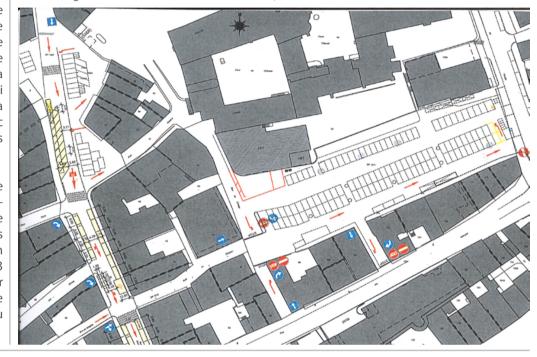
Dès début novembre 2018, la Commune mettra en œuvre quelques modifications de marquage et de circulation. En effet, dans le but de compenser la disparition de quelque 45 places de parc sur la place du Marché, la Municipalité a décidé d'effectuer un essai d'une année au maximum en aménageant à la rue de Lausanne quelque 18 places de parc supplémentaires, dont 1 pour les personnes handicapées et 3 places vélos-motos.

Avec l'intégration prochaine de la ligne de bus urbaine dans la circulation du centreville, il a été décidé de favoriser le passage de ce véhicule en supprimant le double sens existant sur la place de la Concorde. Afin de faciliter la recherche de places libres, 3 places à l'extrémité seront supprimées pour permettre à l'automobiliste de revenir sur le parking sans devoir repasser par la rue du Temple.

Changement du sens de circulation

Les sens de circulation des 2 rues reliant la place de la Concorde à la rue des Granges seront également inversées pour une meilleure gestion de la circulation du secteur.

Toutes ces modifications ont fait l'objet d'une présentation publique à tous les riverains et aux Conseillers communaux. Ces mesures d'essai ont fait l'objet d'une publication dans la Feuille d'Avis Officielle Vaud du 28 août 2018. Les travaux de marquage se réaliseront dans la 2^e moitié du mois d'octobre 2018. L'essai durera 1 année au maximum.



Accès aux écoles primaires

Comme annoncé dans l'édition n°47 du Trait d'Union et transmis via un flyers à la rentrée à chaque élève de l'école primaire, la La place de dépose-minute et le feu de Commune encourage la venue à pied à l'école et la création de lignes Pédibus. Voici un rappel des règles pour les accès aux différents pas, avec des parents-taxis.

Collèges DLT et Passerelle

La place de dépose-minute est en fonction depuis plus d'une année. Afin de favoriser le tournus, il est demandé aux parents de l'utiliser comme place de dépose effective et non comme zone d'attente. Les places de parc sur la rue de la Passerelle sont réservées permet pas et il n'y a pas de nécessité liée aux ScolaCar ou au personnel de l'Arsenal.

Les accès pour piétons depuis les Grandes-Rayes doivent se faire par les voies menant au feu de signalisation de l'Avenue Général-Jomini. Les potelets de la rue de la Passerelle seront par ailleurs enlevés prochainement.

Collège des Rammes

signalisation ont été mis en place depuis la rentrée scolaire. Les parents-taxis peuvent aussi utiliser, selon la disponibilité des places, collèges à pied ou, pour ceux ne le pouvant le parking à côté du collège. Le parking Eternit est réservé aux employés de l'entreprise et aux enseignants disposant d'un macaron. Les accès à pied peuvent se faire par la rue de la Boverie ou le long de la Broye.

Collège de l'Ancien Hôpital

Il n'y a pas de zone de dépose-minute à ce collège. La configuration des lieux ne le à un accès commun avec des ScolaCar. Les parents sont priés d'utiliser les places bleues de la Tour des Rammes, devant l'église catholique ou sur la rue de la Broye. Dès cet automne, le parking public «En Guillermaux» sera également ouvert.

La majorité des enfants enclassés à l'Ancien

Hôpital habitent à une distance de marche acceptable du collège avec des passages sécurisés, notamment sous la rue de Guillermaux ou le long de la Broye.

Collège du Château

Dès le début des travaux, il ne sera plus possible de venir sur la Place du Marché, les parents-taxis devront attendre leurs enfants devant la Cave sur la Place de la Concorde et utiliser les parkings disponibles. Les accès se feront soit par le Poyet, soit par la Place du Tribunal, selon l'avancée du chantier. Durant les travaux, il est conseillé de se rendre à pied à ce collège



LES AVIS OFFICIELS

Carrefour Simondan

Aménagement d'un giratoire avec voies de débord

L'actuel carrefour à trois voies situé entre le débouché de la route de la Vignette et la route de contournement de la localité. mis en service en 1996, présente en terme d'accidentologie un véritable point noir du réseau routier. Si la vitesse de circulation avait été abaissé à 60 km/h, de nombreuses collisions ont encore eu lieu, souvent par refus de priorité.

Aujourd'hui, les demandes de la Municipalité de revoir le concept de circulation du carrefour débouchent sur un projet de création d'un giratoire, mis à l'enquête publique le 12 janvier dernier. Selon la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR), l'aménagement d'un giratoire à trois branches est la meilleure solution pour sécuriser ce carrefour.

Les travaux d'aménagement du carrefour ont débuté début août, et devraient se poursuivre jusqu'à fin novembre de cette année. Les voitures venant de Fribourg pouvaient emprunter la route de la Vignette, jusqu'à miseptembre. Dèsormais, la fermeture est de mise dans les deux sens. Des déviations ont été mises en place afin de rediriger le trafic.

Côté technique, le giratoire présente une assiette d'un diamètre de 30 m et des voies de circulation de 5,8 m. Deux voies de débords sont prévues, une dans le sens Estavaver – Fribourg, et une autre dans le sens Fribourg – route de la Vignette. L'éclairage du giratoire au moven de candélabres reste à évaluer, ce dernier se situant en dehors des zones à bâtir. Des équipements réfléchissants pourraient suffire, comme déjà effectué par la DGMR sur d'autres carrefours de même type.

Suite à la réalisation de ce giratoire, diverses adaptations de l'échangeur avec la route de Berne sont aussi en vue. Il s'agira, notamment, sur le tronçon en provenance de Payerne, de créer une voie permettant d'obliquer à gauche pour rejoindre la route de Berne en direction d'Avenches.



Nouvelle passerelle aux Rives de la Broye

Une nouvelle passerelle sur la Broye sera posée le 16 novembre 2018.

Cette passerelle reliera le nouveau quartier d'habitation des Rives de la Broye à la route du Châtelard. Cet ouvrage avait déjà été planifié dans le cadre de l'établissement du Plan Partiel d'affectation « la Coulaz » en 2011. Lors de la vente des terrains, la Municipalité avait fixé comme condition

construire cette passerelle au terme de la 1^{ère} étape de réalisation du quartier.

Résultat d'un concours

D'entente avec la Commune, le Maître d'ouvrage a organisé un concours sur invitation. C'est le projet de l'équipe formée



que les promoteurs devaient financer et par l'entreprise Stephan SA Construction métallique, Savioz-Fabrizzi architectes et Ingéni Ingénieurs SA qui a été choisie. Le projet retenu sera concu en acier « Corten » par le biais d'un maillage métallique assez judicieux. Les caractéristiques de cette passerelle piétonne sont les suivantes : portée de 36 m, gabarit de passage de 2,4 m. En 2019, après la pose de l'ouvrage, il est prévu d'adapter le trottoir de la route du Châtelard. Cette passerelle permettra alors aux habitants du quartier de relier très rapidement le centre-ville par la rue de la Boverie et aussi aux promeneurs de rejoindre la route d'Echallens à la route du Châtelard tout en traversant le nouveau quartier des Rives de la Broye et sa place publique sis au bord de la rivière.

LES ACTUALITÉS

Soirée «Chasse» à la cave communale

Ne manguez pas le 1^{ère} édition de la soirée «Chasse» à la Cave communale qui aura lieu le jeudi 11 octobre

Venez déguster un wenez de Chasse dans le magnifique cadre la Ling String to Communate. Il ne reste plus que la ces la que places la quelques places la quel que se places la que la ces la que la



Teudi 11 octobre 2018 à 19 h 00

à la Cave communale de Payerne en collaboration avec le restaurant des Bains d'Avenches

Vonno do bionvonvo

Terrine de sanglier maison aux cornes d'abondance, confiture d'oignons rouges

Entrecôte de cert aux liques, garniture chasse et mousseline de céleri

Ravarois au vin cuit et sorbet coina Fy 95 --

Vins en sus selon prix KVO

Inscrintions par teléphone au .41 (26) 662.67.13 durant les heures d'ouverture de la Cave ou par cou<mark>rriel à ca</mark>ve (a)payerne .ch , inscription définitive des réception du paiement , places limitées

Les Propriétés de la Ville de Payerne Place de la Concorde 2 1530 Payerne Telephone: .41 (26) 662.67.13

Cou<mark>rriel:cave@pa</mark>yerne.ch

Heures d'ouverture Lundi-mercredi:08h30-12h00 (endredi:08h30-12h00, 17h00-19h00

Visitery notrie site internet sous www.lesproprietesdepayerne.ch

Sorties des aînés 2018

d'inviter toutes les personnes âgées de 75 ans et plus de la Commune pour une demijournée récréative le jeudi 23 août dernier.

Sur les 813 personnes concernées, plus d'une centaine ont participé à la sortie de l'aprèsmidi et quelque 160 personnes ont dégusté la traditionnelle langue concoctée par Monsieur Léonce Huguet à la Halle des Fêtes aux environs de 17 h 00.

Lors de cet après-midi, les participants qui ont bravé la chaleur ont eu la possibilité d'admirer les centaines de couleurs qu'abrite le Papiliorama de Chiètres ainsi que de partager un moment convivial autour d'une



La Municipalité de Payerne a eu le plaisir | collation sur place. Lors du retour en car, les paysages du Vully ont été très appréciés.

> Le repas à la Halle des Fêtes a été animé par la voix et le clavier de Madame Véronique Saulay qui ont permis à certains participants de s'adonner au plaisir de la danse.



Chaque année, le jeudi suivant le Tirage, toutes les personnes de 75 ans et plus sont invitées à participer à cette sortie avec un programme différent durant l'après-midi. En 2019, elle aura lieu le jeudi 22 août.

CM

Rendez-vous peinture

PAYERNE

Explorer sa créativité comme un

Lieu	Rue Jolimont 25, 1530 Payerne			
Horaire et dates	De 14h30 à 17h, les lundis 3 septembre, 1 ^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre 2018			
Participation	CHF 5 collation comprise Chaque participant vient avec son propre matériel de peinture			
Renseignements Inscriptions	Franzisca Hoch 026 660 17 85			

LES ACTUALITÉS

Connaissance 3

Conférences 2018

Robotique médicale

Mercredi 31 octobre 2018 17 h 00 au Gymnase Intercantonal de la Brove (GYB) à Payerne Par Monsieur Hannes Bleuler, professeur de robotique à l'EPFL



Chouette diplomate : une prédatrice stratège en négociation et paix

Mercredi 5 décembre 2018 14 h 30 à l'Aula du collège Derrière la Tour (DLT) à Paverne

Par Monsieur Alexandre Roulin, biologiste

Décrochons la Lune

«Décrochons la Lune» est une campagne de 9 semaines, soutenue notamment par le Canton de Vaud, le CHUV et diverses communes vaudoises, qui se déroule entre le 27 août et le 28 octobre.

Le principe

Le but est de parcourir la distance Terre -Lune, ce qui représente une distance de 380'000 km, afin de récolter Fr. 1.- par km marché, couru, nagé, pédalé, etc. pour soutenir de belles causes liées à la jeunesse. Les montants récoltés seront reversés notamment à la Fondation Planète Enfants Malades (activités physiques adaptées pour améliorer le quotidien et le bien-être des physique.

enfants et ados hospitalisés au CHUV et à l'Hôpital de l'Enfance Lausanne), Cookie (soutien à des jeunes athlètes d'élite romands qui sont autant d'exemples pour nos jeunes) et à des projets communaux

Encouragement de l'activité physique pour le bien-être

La raison d'être principale de la campagne trouve son origine dans le besoin de lutter efficacement contre la sédentarité et Lune! toutes les maladies, chroniques ou non, transmissibles dues au manque d'activité

Dimanche 14 octobre à **Paverne**

La Commune de Payerne met en place une marche d'environ 4 km du centre-ville au long des berges de la Broye. Le départ de cette marche aura lieu le dimanche 14 octobre à 09 h 00 devant l'Hôtel de Ville. Chaque participant recevra une petite collation. La Commune versera un montant pour chaque km parcouru par ses citoyens.

Venez nous joindre et allons décrocher la



Comptoir de Payerne 2018

Pour sa 61^e édition, le Comptoir de Payerne qui se déroulera à la Halle des Fêtes du 2 au Hôte d'Honneur, La Neuveville. Petite bourgade de 3'700 habitants située au bord du lac de Bienne, elle nous laissera entrevoir son charme.

Comme Invité d'Honneur, nous aurons le plaisir de recevoir le Bus Urbain de Payerne, lequel nous présentera la nouvelle ligne qui arpentera, dès la mi-décembre, les rues de notre Cité.

Les exposants d'ici et d'ailleurs mettront en valeur leurs nouveautés, leurs arts, etc. Des stands variés et sympathiques vous attendront au détour du parcours.

Chaque jour réservera son lot de divertissements : concerts traditionnels 11 novembre prochain accueillera, comme des fanfares, école du cirque, tournoi d'échecs, concours du gâteau payernois, démonstrations sportives et de nombreuses autres animations.

> Dans les restaurants, vous pourrez déguster aussi bien les spécialités de La Neuveville que les classiques de notre Comptoir.

> Les fins de soirées se dérouleront dans les bars avec notamment, le mercredi soir, une Irish Party et, le jeudi soir, une Silent Party.

Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion de notre manifestation.



LE CALENDRIER

Red Pigs Festival



Concert du chanteur Alonzo le samedi 30 juin dernier lors du Red Pigs Festival

Fête nationale



Monsieur Guy Parmelin, Conseiller fédéral, lors de la Fête nationale à Verschez-Perrin, dans le cadre du 500e anniersaire de la Régie des Forêt des Hameaux Photo DR

Tirage



La Jeunesse à la cave communale

Photo DR

Prochaines manifestations

Samedi 6 octobre 2018

Marché d'automne et Route du Moût Place Général Guisan

Samedi 6 octobre 2018 (organisation FC Stade-Payerne et Jeunesse de Payerne)

Tournoi de unihockey et Fête de la Bière Halle des Fêtes

Jeudi 11 octobre 2018

Soirée «Chasse» Cave communale

Mercredi 17 octobre 2018

Vente de paroisse Allemande Halle des Fêtes

Dimanche 28 octobre 2018

Repas convivial de la Paroisse PACORE Maison de Paroisse

Du vendredi 2 au dimanche 11 novembre 2018

Comptoir de Payerne Halle des Fêtes

Vendredi 23 et samedi 24 novembre 2018

Soirées FSG Halle des Fêtes

Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018

Tournoi de badminton

Centre sportif des Rammes

Vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre 2018

Soirée de l'Union Instrumentale

Halle des Fêtes

Vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre 2018

Divinum on Tour Beaulieu

Mercredi 19 et vendredi 21 décembre 2018

Nocturnes En ville

Samedi 22 décembre 2018

JFX Energy Night Halle des Fêtes

Vendredi 25 et samedi 26 janvier 2019

Soirée du corps de musique l'Avenir

Halle des Fêtes

Samedi 16 février 2019

Bourse vaudoise aux vieux jouets

Halle des Fêtes

Dimanche 3 mars 2019

10 km de Payerne En ville

Du vendredi 8 au lundi 11 mars 2019

Brandons En ville